



ANNEE 2024 / 2025

DEMANDE D'ADHESION

Nom & Prénom en majuscules S.V.P

Année de naissance

Mr :

.....

Mme :

.....

Adresse :

..... ☎ Portable

e-mail : ← (bien lisible S.V.P.)

MONTANT ANNUEL DE L'ADHESION PAR FAMILLE :

- Bourron Marlotte, La Genevraye et Montigny sur Loing..... 17 € €
- Autres Communes 22 € €

✍ S'INSCRIT AUX ATELIERS SUIVANTS (ADULTES) :

**VEUILLEZ BIEN PRECISER L'ACTIVITE CHOISIE POUR CHAQUE MEMBRE DE LA FAMILLE S.V.P.
CONCERNANT LES ATELIERS QUI COMPORTENT UN CHOIX POSSIBLE DE SEANCES, MERCI DE NOUS
INDIQUER VOTRE PREFERENCE (SOUS RESERVES DE PLACE DISPONIBLE)**

COTISATION ANNUELLE DE L'ATELIER

..... PRIX / AN€
..... PRIX / AN€

Cotisation de ou des ateliers + adhésion annuelle → TOTAL €

Attention pour l'atelier "Réfection de Sièges" la cotisation annuelle est de 405 €

Si vous la réglez en 3 fois, vous devez faire 3 chèques datés du jour de votre inscription :

- ❖ le 1^{er} sera encaissé en octobre 2024 (incluant l'adhésion)
- ❖ les 2^{ème} et 3^{ème} chèques seront débités respectivement en janvier et en avril 2025.

Date / / 202

Signature

En dehors des forums prévus le 1^{er} septembre 2024 à Bourron Marlotte et le 7 septembre 2024 à Montigny /Loing, merci d'adresser votre demande d'adhésion avant le 1^{er} septembre 2024.
accompagnée de (ou des) chèques (à l'ordre du Rucher) au secrétariat ...



✉ Mme Micheline OUZE 7 rue des Bois 77780 BOURRON MARLOTTE

Site Web lerucherbm.fr